

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 26 mars 2019 vers les 18 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Luc Gaudreault, commissaire  
Madame Nancy Gélinas, commissaire  
Monsieur Serge Lafontaine, commissaire  
Madame Line Lecours, commissaire - Vice-présidente du comité exécutif  
Madame Isabelle Thiffault, commissaire représentante du comité de parents

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel cadre :

Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines  
Monsieur Jean-François Gamache, directeur du Service du secrétariat général et secrétaire général

## 1. Adoption de l'ordre du jour

### RÉSOLUTION CE 35 0319 :

Madame la commissaire Nancy Gélinas PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0319-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

## 2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

### RÉSOLUTION CE 36 0319 :

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 26 février 2019 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0319-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

### **3. Sujets présentés par les Services des ressources humaines**

#### **3.1 Congé sans traitement - temps complet**

##### **RÉSOLUTION CE 37 0319 :**

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sans traitement à temps complet;

CONSIDÉRANT que les délais prévus à la directive n'ont pas été respectés;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président Jean-Yves Laforest PROPOSE de refuser la demande de congé sans traitement à temps complet de madame Rébecca Vallée, secrétaire d'école à l'école Saint-Jacques de Shawinigan, du 25 mars 2019 au 24 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité.

### **4. Demandes d'aide ou de contribution financière**

##### **RÉSOLUTION CE 38 0319 :**

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la *Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire*;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nancy Gélinas PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 0319-03.

Adoptée à l'unanimité.

**5. Clôture de la séance**

**RÉSOLUTION CE 39 0319 :**

Monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE, vers les 19 h, que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT Secours

SECRÉTAIRE Me Jean-François Joubert